

Le Gnis poursuit sa procédure d'ouverture à d'autres organisations

© 09/04/2019 | 🧑 AC, avec AFP • 📰 Terre-net Média

Les représentants du Gnis ont officiellement informé le ministre de l'agriculture de leur intention d'ouvrir l'interprofession à d'autres organisations et fédérations professionnelles. Cette ouverture nécessite la modification du décret régissant le fonctionnement de l'interprofession.

François Desprez, le président du Gnis, accompagné de Pierre Pages, vice-président, et Catherine Dagorn, directrice de l'**interprofession**, ont officiellement informé le ministre de l'agriculture, fin mars, « de la décision récente du Conseil d'administration du Gnis de modifier la **gouvernance** de l'interprofession », explique le **Gnis** dans un communiqué.

Le **Groupement national interprofessionnel des semences** souhaite créer un « comité des enjeux sociétaux » pour instaurer un dialogue permanent et structuré avec la société civile, et propose également d'intégrer des « organisations et des fédérations professionnelles jusque-là non présentes directement au sein de l'interprofession », comme le Staff, le Syndicat des trieurs à façon français, ou France grandes cultures (ex-OPG), la branche céréalière de la Coordination rurale. Actuellement, seule la FNSEA est représentée à ce Conseil d'administration par deux personnes, qui siègent en tant qu'utilisateurs de semences.

Les instances du Gnis devraient donc s'ouvrir « dans la perspective du nouveau mandat débutant en 2020 » « à l'ensemble des organisations syndicales représentatives ». L'interprofession doit, au préalable, modifier son règlement intérieur, et faire modifier, par le ministère de l'agriculture, le décret régissant son organisation.

La véritable opposition à ce projet pourrait venir des syndicats eux-mêmes, et notamment de la Confédération paysanne, qui souhaite siéger « en tant que producteurs de semences »: « À l'heure actuelle, il n'y a aucune reconnaissance du fait qu'on produit des semences », a déclaré Guy Kastler, membre de la Commission OGM et semences de la Confédération paysanne.

À lire aussi >> [2019, année de débats et de réforme de la gouvernance pour le Gnis](#)